



Doc. 13083
22 janvier 2013

Géorgie et Russie: la situation humanitaire dans les régions touchées par la guerre et les conflits

Amendement¹ n° 20 Sous-amendement n° 1

déposé par la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées

Dans l'amendement 20, supprimer les mots « , en particulier à faire revenir l'armée russe sur ses positions d'avant la guerre ».

1. 2013 - Première partie de session

